

PRÉFET DE LA SOMME

Direction départementale
des territoires et de la mer

Amiens, le 16 DEC. 2016

Service de l'environnement,
de la mer et du littoral

Affaire suivie par M. Loïc Palmas
Tél. : 03 22 97 23 10
Courriel : ddtm-mise@somme.gouv.fr

Monsieur le Président,

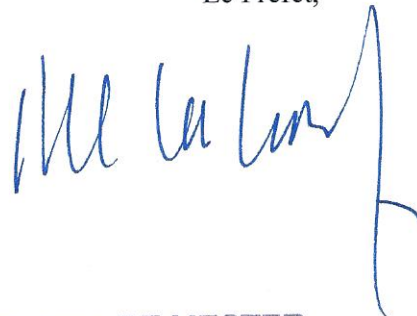
Par courrier du 3 novembre 2016, vous avez souhaité attirer mon attention sur la situation des riverains du centre conchylicole du Crotoy.

Il ressort de plusieurs visites réalisées par la Direction départementale des territoires et de la mer que les dégagements d'odeurs auxquelles vous faites référence sont causés par un dysfonctionnement du dispositif de traitement des eaux de lavage des moules. En effet, ces eaux doivent, avant rejet dans la baie, passer par un filtre à sable puis faire l'objet d'un traitement ultraviolet, afin de réduire la concentration en bactéries.

C'est pourquoi, j'ai demandé au Président du Syndicat mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, maître d'ouvrage de ce centre, de me communiquer, pour le 31 mars 2017 au plus tard, les moyens qu'il compte mettre en œuvre afin de faire cesser ces dégagements nauséabonds, tout en respectant les normes de rejet dans la baie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,



Philippe DE MESTER

Monsieur Jean-Claude STEIL
Président de l'association
Le Crotoy Préservé et Authentique (LCPA)
11, Rue du Marquenterre
80550 LE CROTOY

Copie à Monsieur le Sous-Préfet d'Abbeville